

# BUDGET PARTICIPATIF PÉRIGUEUX

**VOUS** proposez, **VOUS** décidez

## Étape 2

Choisissez vos projets préférés  
jusqu'au 15 décembre

*Les propositions  
soumises au vote*

## Qu'est-ce que le budget participatif

Le budget participatif de Périgueux est un dispositif qui propose aux Périgourdines et aux Périgourdiens de décider de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville à des projets qu'ils auront proposés et choisis à l'issue d'une votation citoyenne.

Le montant alloué à ce dispositif est de **100 000 euros**.

## D'où viennent ces propositions ?

**Etape 1** : Du 1er juin au 31 août 2023, les habitants avaient la possibilité de déposer des idées.

Les propositions ont été étudiées par les services municipaux qui devaient vérifier que la proposition :

- s'inscrive dans une compétence communale ;
- s'exerce sur le territoire communal ;
- tienne dans une enveloppe de 10 000€ maximum ;
- soit dans le cadre d'une dépense d'investissement (et non de fonctionnement).

Une **commission inter-arrondissement** composée uniquement d'habitants et d'habitantes issus des six conseils d'arrondissement de la ville a statué sur la **recevabilité de chacune des propositions** en s'attachant à apprécier le caractère d'intérêt général de ces projets. Au total, **19 propositions** ont rempli tous les critères.

**Etape 2** : Les propositions retenues vous sont aujourd'hui présentées afin que vous choisissiez parmi elles vos 6 préférées.

## **Comment voter ?**

Pour que votre vote soit comptabilisé, vous devez **choisir obligatoirement 6 projets** parmi les 19 présentés.

### 3 manières de voter :

- par **bulletin papier** à glisser dans une urne à disposition à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque, au Centre d'information Jeunesse, à l'Espace socio-culturel l'Arche ou sur un stand au marché les 18 et 25 novembre et les 2 et 9 décembre, de 10h à 12h.

- sur le site web *participez.perigueux.fr*

- avec l'application mobile @perigueux, disponible gratuitement sur Google Play et sur App Store.



# Enfance et Jeunesse

## N° 1 - Votre nouvelle plaine des jeux !

Créer un espace de jeux dédié aux enfants de tous âges. Plusieurs jeux pourront être installés, tels qu'un trampoline, un toboggan ou un jeu sur ressort. Ces jeux viendront en complément de ceux qui ont été choisis avec le conseil d'arrondissement pour la création d'une aire de jeux.

**Dans la limite de 10 000€**



## N° 2 - De nouvelles activités sur la place du Gour de l'Arche

Aménager la place du Gour de l'Arche avec du matériel sportif et/ou des jeux. Pourront être proposés un agrès de sport en plein air et des jeux au sol.

**Dans la limite de 10 000€**



## N° 3 - De nouveaux jeux pour tous!

Installer une table de ping-pong d'extérieur et des jeux au sol à proximité des écoles et du Pôle socio-culturel et sportif.

**Dans la limite de 10 000€**





# Aménagement



## N° 4 - Du skate sur la place du Gour de l'Arche !

Installer un tube acier similaire à ceux de la place Francheville afin de permettre la pratique du skate dans ce quartier.

*Dans la limite de 10 000€*

## N° 5 - Des jeux d'échecs sur les places

Installer du mobilier urbain en forme de jeux d'échecs afin de promouvoir cette pratique tout en dynamisant l'espace public.

Sur cet aménagement, une place libre est prévue afin de permettre notamment l'accueil d'une personne à mobilité réduite.

*Dans la limite de 10 000€*



## N° 6 - De l'ombre à la médiathèque!

Installer des moyens d'ombrage, tels que des parasols ancrés dans le sol ou une pergola, dans le jardin de lecture.

*De 4 000€ à 8 000€*



## N° 7 - Plus belle la poubelle !

Installer des poubelles de ville gravées au laser, représentant les lieux et monuments emblématiques de la ville d'un point de vue historique, culturel ou architectural.

*Dans la limite de 10 000€*



## N° 8 - Du skate au parc de la Source !

Installer un tube acier similaire à ceux de la place Francheville afin de permettre la pratique du skate dans ce quartier.

*Dans la limite de 10 000€*



## N° 9 - Une nouvelle aire de détente au Sans Réserve

Aménager le parvis du site avec des jeux au sol et du mobilier urbain tels que des tables de pique-nique

*Dans la limite de 10 000€*



## N° 10 - Une halte rue du Président Wilson...

Installer des bancs à hauteur de l'Hôtel de Ville et à l'ombre, afin de se reposer et de se rencontrer lors de la traversée de cette rue relativement longue.

*Dans la limite de 10 000€*



## Culture / Patrimoine

### N° 11 - Les arts sur le mur !



Créer une fresque murale sur un bâtiment public de la ville, tel que l'Espace Jeunes au Centre Information Jeunesse, en impliquant les jeunes dans le choix de l'artiste et du modèle.

**Dans la limite de 10 000€**

### N° 12 - Un espace de Street Art au Moulin du Rousseau !



Mise à disposition d'un espace destiné à l'expression artistique et plus particulièrement au graff. Le support pourrait être déplacé dans différents endroits de la ville.

**Dans la limite de 10 000€**

### N° 13 - Périgueux, le nez en l'air !



Installer une signalétique permettant d'indiquer les lieux et objets remarquables du centre historique, auxquels on ne prêterait pas nécessairement attention au premier regard (façades, statuettes, fenêtres, portes, etc).

**Dans la limite de 10 000€**



## Solidarité

### N° 14 - Des stylos à votre service



Acquérir à la médiathèque Pierre Fanlac des stylos de lecture permettant aux personnes malvoyantes de choisir et lire des livres en toute autonomie. Ce stylo permet notamment une lecture vocale du résumé d'un livre.

**2 stylos pour 4 000€**



# Environnement et biodiversité

## N° 15 - Le premier poulailler collectif de la ville !

Créer un poulailler partagé qui sera intégralement géré par un collectif d'habitants à constituer. Ce poulailler sera construit et installé par les services municipaux. Il a été suggéré les serres municipales mais d'autres propositions peuvent être étudiées en concertation avec le collectif d'habitants.

Si vous souhaitez participer à ce projet, écrivez-nous à :  
[democratie.participative@perigueux.fr](mailto:democratie.participative@perigueux.fr)

**Dans la limite de 10 000€**

## N° 16 - Vive les hirondelles en ville !

Favoriser la présence d'hirondelles en deux temps. D'une part, en finançant une étude à hauteur de 8000€. D'autre part, en installant des bacs à boue, hôtels à insectes et nichoirs à hauteur de 2000€ dans les parcs de la ville.

**Pour 10 000€**



## SPORT

## N° 17 - Du sport au Gour de l'Arche !

Installer un agrès permettant la pratique du sport en plein air à proximité des terrains de sport et de la plaine des jeux.

**Dans la limite de 10 000€**



## N° 18 - Du sport à la voie verte !

Installer un agrès permettant la pratique du sport en plein air au Moulin du Rousseau.

**Dans la limite de 10 000€**



## N° 19 - Du sport au Toulon !

Installer un agrès permettant la pratique du sport en plein air sur la place de Verdun.

**Dans la limite de 10 000€**



En 2022, la Ville de Périgueux a décidé de dédier une enveloppe de son budget d'investissement à des projets d'initiative citoyenne proposés et sélectionnés par la population en créant son premier budget participatif. Onze propositions ont été retenues et sont à l'heure actuelle en cours de réalisation dans les différents arrondissements périgourdins.

# BUDGET PARTICIPATIF 2023 : À VOUS DE **PROPOSER** À VOUS DE **DÉCIDER !**



La Ville alloue à nouveau en 2023 une enveloppe de 100 000 € à des projets proposés par les habitantes et les habitants qui seront mis en œuvre par les services municipaux en 2024.

## Soumettez vos projets dès à présent

La période de proposition est ouverte jusqu'au 31 août. C'est le moment de faire part de vos souhaits pour l'aménagement de la ville, l'amélioration ou l'embellissement d'espaces publics, à vous de faire parler votre créativité et votre esprit citoyen pour faire germer les projets de demain.

Les projets devront relever du domaine de l'investissement (achat de matériel ou équipement), revêtir un caractère d'intérêt général et s'inscrire dans une enveloppe maximale de 10 000 €. Dix à douze projets pourront être ainsi retenus.

## Comment proposer ses idées ?

Les projets peuvent être proposés de différentes manières :

- Via le formulaire disponible en ligne sur le site [participez.perigueux.fr](http://participez.perigueux.fr)
- Sur l'application mobile @perigueux
- Sur le formulaire papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les services municipaux.

Le budget participatif de la Ville de Périgueux est ouvert à toutes les personnes manifestant un intérêt pour la ville, dès l'âge de 16 ans. Alors c'est parti, en 2023 vous proposez, vous décidez !

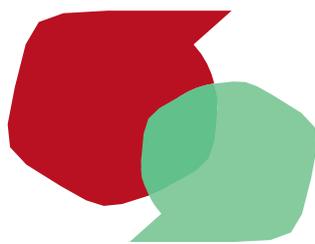
## Onze projets en 2022

Le budget participatif de l'année précédente permet la réalisation de onze projets choisis par la population répartis dans l'ensemble des arrondissements de la ville.

Certains, tels que l'achat à la médiathèque de quatre flâneuses (fauteuils adaptés) et de tablettes pour personnes malvoyantes, sont achevés depuis le printemps. D'autres relatifs à l'environnement ont débuté et pourront être achevés à l'automne comme la création d'un espace de biodiversité derrière Cachepur. La plantation d'arbres pour les écoliers et la finalisation de l'embellissement de la place du Gour-de-l'Arche sont programmées pour l'automne. L'été verra la réalisation de projets d'aménagement avec un équipement sportif en libre accès dans l'arrondissement Clos-Chassaing / la Grenadière, l'installation de boîtes à livres et à jeux pour enfants dans le quartier Saint-Georges, la pose de trompe-l'œil pour sécuriser les passages piétons, et la mise en place d'une démarche écolodique, animée par le Conseil Local de la Jeunesse, pour réduire les mégots et les chewing-gums.

## Calendrier 2023

- **Dépôt des idées :** jusqu'au 31 août 2023
- **Analyse des idées et sélection :** septembre / octobre 2023
- **Vote, choix des projets par les citoyen·e·s :** novembre / décembre 2023



# BUDGET PARTICIPATIF PÉRIGUEUX

VOUS proposez, VOUS décidez

# VOTEZ !

Jusqu'au 15 décembre 2023

